

JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE MISÉRICORDIEUX COMME LE PÈRE



CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

Informations utiles pour le Jubilé

06-10-2015 PCPNE



Le Jubilé de la Miséricorde a été voulu par le Pape François pour qu'il soit vécu intensément dans chaque Église particulière, afin de permettre à tous de faire l'expérience de la miséricorde du Père à travers la mission active de l'Église. Le signe le plus évident de cette volonté pastorale est la possibilité d'ouvrir les portes de la Miséricorde dans chaque diocèse. Ces portes, semblables aux Portes Saintes des basiliques pontificales de Rome, permettront à ceux qui ne peuvent pas se rendre à Rome d'effectuer le pèlerinage jubilaire.

Les Portes de la Miséricorde

L'Ordinaire du lieu choisira dans quelles églises ouvrir la Porte de la Miséricorde qui devra rester ouverte chaque diocèse du monde (cf. MV 3)

Outre la Porte de la Miséricorde choisie pour le diocèse, les Ordinaires diocésains pourront décider d'ouvrir d'autres Portes de la Miséricorde **dans des Sanctuaires particulièrement importants**, surtout là où affluent de nombreux pèlerins, qui dans ces lieux peuvent toujours recevoir l'étreinte miséricordieuse du Père dans la confession (cf. *MV* 3).

Il est bon que la possibilité extraordinaire de l'indulgence jubilaire soit reconnue par les fidèles comme une opportunité hors du commun, et donc vécue comme un temps particulièrement fort pour un chemin de conversion. Cela aura également lieu à travers l'appréciation à sa juste valeur de ce signe particulier qu'est la Porte de la Miséricorde.

L'ouverture des Portes de la Miséricorde

Après le début solennel de l'Année Sainte - marquée par l'ouverture de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre au Vatican le 8 Décembre prochain - toutes les Églises particulières ouvriront leur propre Porte de la Miséricorde en communion avec l'Église de Rome au cours de la célébration eucharistique du troisième dimanche de l'Avent (dimanche *Gaudete*). Le Pape, en effet, ouvrira ce dimanche-là, la Porte Sainte de la cathédrale de Rome, la Basilique de Saint Jean de Latran. Chaque Église particulière ouvrira les autres portes de la Miséricorde, c'est-à-dire celles des sanctuaires, toujours au cours de la célébration eucharistique du troisième dimanche de l'Avent, qui sera présidée par un délégué de l'Évêque.

Un rite spécial pour l'ouverture a été préparé par ce Conseil pontifical avec l'approbation de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements. Il est publié dans le livre « Célébrez la Miséricorde », premier volume de la collection des outils pastoraux pour le Jubilé de la Miséricorde. Le livre décrit en détail tout ce qui est propre au rite de la célébration de l'ouverture de la Porte de la Miséricorde, alors que, pour tout ce qui n'est pas expressément indiqué, les règles ordinaires s'appliquent, comme l'a confirmé par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements. Ainsi, par exemple, la couleur liturgique sera violet ou rose, comme prévu pour le dimanche *Gaudete*, et on ne chantera pas le Gloria, comme cela est la règle pendant l'Avent).

La collection des livres, dont celui contenant le rite, est publiée en sept langues (italien, anglais, espagnol, portugais, français, allemand et polonais). D'ultérieures informations sont disponibles sur le site officiel du Jubilé. (www.im.va).

Églises jubilaires

Chacune des quatre basiliques pontificales de Rome (Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure et Saint-Paul hors les Murs) a une Porte Sainte. Ce sont les églises jubilaires où se rendre en pèlerinage pour obtenir l'indulgence en remplissant les conditions fixées. Sont aussi traditionnellement des Églises jubilaires, les Basiliques de la Terre Sainte. Dans le reste du monde, sont considérées des églises jubilaires, l'église et les éventuels sanctuaires où chaque Ordinaire local aura décidé l'ouverture d'une Porte de la Miséricorde.

Dans le cas de Rome, aux quatre basiliques papales s'ajoutent les trois églises qui, avec elles, forment le parcours traditionnel des «sept églises», c'est-à-dire Saint-Laurent-hors-les-Murs, Sainte Croix de Jérusalem et Saint Sébastien hors les Murs. L'importance du pèlerinage à l'occasion du Jubilé suggère de redécouvrir et de parcourir ce chemin pénitentiel laissé aux Romains par Saint Philippe Néri au XVIème. Par conséquent, le pèlerinage à chacune de ces églises sera l'occasion de vivre l'indulgence jubilaire.

Le diocèse de Rome héberge également de nombreuses autres églises et sanctuaires importants, buts de pèlerinage de nombreux fidèles qui y trouvent toujours des prêtres disponibles à les accueillir dans la miséricorde du Père. Au cours de l'Année Sainte seront des églises jubilaires, où se rendre en pèlerinage afin d'obtenir l'indulgence, le **Sanctuaire du Divin Amour** et de l'église de **Santo Spirito in Sassia**, aussi connue sous le nom de « Sanctuaire de la Divine Miséricorde ».

Enfin, les églises qui bénéficient déjà de façon permanente du privilège de l'indulgence pour les fidèles qui remplissent dévotement les conditions fixées, continueront d'être des lieux où obtenir l'indulgence pendant le jubilé de la Miséricorde, comme cela est déjà prévu pour chacun de ces lieux

Passage de la Porte Sainte

Une fois la Porte Sainte ou Porte de la Miséricorde passée, ou une fois réalisée une des autres situations pour lesquelles le Pape François a accordé de pouvoir obtenir l'indulgence (par exemple pour les malades, les prisonniers, et pour toute personne qui effectue une œuvre de miséricorde); en plus des conditions habituelles qui nécessitent un cœur bien disposé afin que la grâce puisse apporter les fruits espérés; les fidèles devront s'arrêter en prière pour accomplir les derniers gestes nécessaires: la profession de foi et la prière pour le Pape et selon ses intentions. Cette dernière, sera au moins un Notre Père - la prière que Jésus lui-même nous a appris pour nous tourner vers le Père comme ses enfants - mais peut-être plus encore. En particulier, compte tenu de l'esprit propre de cette Année Sainte, il est suggéré de réciter la belle prière du Pape François pour le Jubilé, et de conclure le temps de prière par une invocation au Seigneur Jésus Miséricordieux (par exemple « Jésus Miséricordieux, j'ai confiance en Toi »).